



<http://passeursdedanse.fr>

Passeurs de danse n°1553, JO du 20/12/08, p. 6149

N° préfecture : W632000462

Siège social : 6 chemin vert

31 320 Auzeville-Tolosane

Bonjour à tous,

C'est avec une profonde tristesse que le bureau se voit obligé de reporter le stage national qui était prévu au Channel scène national le 29 30 31 octobre 2020. C'est une décision aujourd'hui inévitable. Nous ne sommes plus en mesure d'assurer dans de bonnes conditions le déroulement du stage et de faire face aux contraintes sanitaires qui nous sont maintenant imposées. Les conséquences matérielles et financières sont trop importantes. Le département du Pas de Calais est passé en zone rouge et les mesures prises ce jour par le Préfet contre la propagation du virus se sont durcies. Il est notamment demandé de différer les événements occasionnant des rassemblements. Par ailleurs les mesures barrières à mettre en place pour la protection de tous lors des ateliers, des repas de midi, des conférences sont incompatibles avec l'esprit du stage, l'engagement des bénévoles et nos possibilités financières (il nous faudrait réduire sensiblement le nombre de stagiaires, ce qui n'est pas possible).

Nous avons attendu le dernier moment pour prendre cette décision espérant une amélioration de la situation, ce n'est pas le cas. La décision du Préfet vient de nous y contraindre définitivement.

Nous reportons donc le stage, avec le même thème, au même endroit, le Channel, le 28 29 30 octobre 2021. En espérant que d'ici là, cette situation problématique pour tous aura trouvé une issue favorable.

Pour le moment aucun chèque n'a été encaissé.

Vous pouvez au choix, en vous mettant en rapport avec Carole notre trésorière, carole.zacharie@orange.fr demander que nous vous le renvoyions ou que nous le détruisions.

Cependant, nous serions très heureux si vous mainteniez votre adhésion à l'association.

Merci de faire connaître rapidement votre choix

Bien cordialement,

Pour le bureau

Le Président de passeurs de danse

Thierry TRIBALAT